



LES AXES TRANSVERSAUX DU CONTRAT DE VILLE: lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, soutien à la jeunesse

Séance 5 : jeudi 16 octobre 2014

Cycle d'échanges "La Fabrique des contrats de ville en Rhône-Alpes"
entre les équipes politique de la ville
de Rhône-Alpes (communes, agglomérations, État local)

à LYON 3°
à l'Espaces Part-Dieu

CONTEXTE DE LA JOURNÉE

Selon l'article 1^{er} de la loi du 21 février 2014, la politique de la ville doit - notamment - viser à "concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée". Dans la lettre adressée aux maires en politique de la ville, datée du 25 avril 2014, la ministre de la Ville énonce que "le soutien à la jeunesse, à ses droits, à son autonomie, et à sa réussite, constituera au même titre que l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations, l'axe transversal et structurant des contrats de ville". Ainsi, jeunesse, lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes constituent trois préoccupations des futurs contrats. Si la lutte contre les discriminations était déjà une priorité transversale des contrats urbains de cohésion sociale, c'est désormais à travers trois prismes que les territoires devront s'appliquer à porter un regard particulier sur tous les axes et déclinaisons du futur contrat.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Comment inscrire l'engagement dans la durée et dépasser les actions de sensibilisation en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes et décliner ces priorités dans l'ensemble du contrat?
- Comment décliner la priorité jeunesse dans l'ensemble du contrat? Des objectifs spécifiques doivent-il être fixés pour chacun des projets qui s'inscriront dans le contrat?
- Sur quels partenaires du droit commun s'appuyer?

PUBLIC

- Équipes projet "politique de la ville"
- Représentants de l'État: délégués du Préfet, agents des Directions départementales de la cohésion sociale, Directions départementales des territoires
- Partenaires locaux institutionnels et associatifs

SÉANCE 5 : Jeudi 16 octobre 2014, de 9h00 à 16h30, Espaces Part-Dieu, Lyon 3°

Les axes transversaux du contrat de ville : lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, soutien à la jeunesse

9h00 Accueil café

9H30 INTRODUCTION : LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE EN RHÔNE-ALPES

Frédérique Bourgeois, directrice adjointe du CR•DSU

Le matin - Lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes

9H40 LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LA NOUVELLE CONTRACTUALISATION :

CLÉS DE LECTURE POUR LA MISE EN ŒUVRE

Présentation des éléments contenus dans le cadre de référence national et des outils méthodologiques (guides, formation, diagnostic, plan territorial...).

Frédéric Callens, directeur de cabinet à la direction de la lutte contre les discriminations et l'accès aux droits, CGET

10H15 L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UN NOUVEL ENJEU POUR LES ÉQUIPES EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Comment appréhender l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville ?

Elsa Paladjian, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Sgar Rhône-Alpes

10H45 DÉBAT

11h15 Pause

11H30 COMMENT ARTICULER LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LE CONTRAT DE VILLE ?

État de la réflexion dans l'agglomération grenobloise.

Sophie Ebermeyer, chargée de mission égalité et LCD, Grenoble Alpes Métropole

Anne-Laure Carrier, chargée de mission égalité femmes-hommes, Grenoble Alpes métropole

Hakima Necib, chargée de mission LCD, ville de Saint-Martin-d'Hères

12H00 DÉBAT

12h30 Déjeuner sur place possible

L'après-midi - La jeunesse dans les contrats de ville : priorité au droit commun ?

14H00 LE PLAN PRIORITÉ JEUNESSE EN RHÔNE-ALPES : QUELLES INCIDENCES POUR LES JEUNES DES QUARTIERS ?

Présentation des principaux axes du Plan national Priorité Jeunesse et de sa déclinaison en Rhône-Alpes.
Stéphane Bombrun, chargé de mission régional pour le comité interministériel à la jeunesse, DRJSCS Rhône-Alpes

14H45 QUAND UNE MISSION LOCALE S'INTÉRESSE À LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Luc Chambolle, directeur de la mission locale Jeunes Bresse Dombes Côtière

15H30 TRAVAIL EN GROUPES : RÉFLEXION COLLECTIVE ET ÉCHANGES SUR LES MANIÈRES DE DÉCLINER LA PRIORITÉ JEUNESSE DANS CHAQUE VOLET DU CONTRAT DE VILLE

16H30 FIN DE LA JOURNÉE

**Plus rapide !
Inscription en ligne
avant le 13 octobre
Cliquez ICI**

CONTEXTE DU CYCLE D'ÉCHANGES

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été votée en février 2014. La réforme se met en place avec comme principes la concentration de moyens vers un nombre de quartiers moindre et l'optimisation des leviers d'action publique. La liste des quartiers prioritaires et les décrets d'application ne seront connus qu'après les élections municipales tandis que les contrats de ville devront être prêts pour la fin de l'année 2014 ou mi-2015. En outre, un nouveau programme de rénovation urbaine se dessine, le futur Contrat de Plan État-Région est en préparation, une nouvelle gouvernance nationale est annoncée - avec la création du Commissariat général à l'égalité des territoires- et des changements substantiels sont envisagés quant à la mobilisation des fonds européens.

Dans ce contexte institutionnel foisonnant, voire incertain, et dans un calendrier contraint, les équipes projet doivent se mettre en ordre de marche pour préparer les futurs contrats de ville.

LE CYCLE “LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE”

En 2014, le CR•DSU propose un cycle de rencontres autour de la préparation des contrats de ville. Il s'agit d'offrir aux équipes-projets et aux services de l'État local un espace d'échanges pour comprendre les changements à opérer, les axes à travailler pour préparer les contrats de ville. Il s'agira de travailler ensemble sur le “mécano”, et de créer les conditions pour fabriquer collectivement des réponses aux multiples questions posées, sur un plan technique.

Après une première séance grand angle, les rencontres traiteront de différentes dimensions des prochains contrats. Intercommunalité, contrat unique, ingénierie, participation des habitants, mobilisation du droit commun, pilotage... Tels seront quelques uns des thèmes abordés dans ce cycle qui se déroulera sur six séances entre mars et octobre 2014.

OBJECTIFS DU CYCLE

- Donner des repères et des informations en continu sur les prochains contrats de ville
- Échanger autour des modalités de préparation des contrats de ville
- Créer les conditions, par l'échange, pour trouver ensuite “au local” les réponses et modes de travail adaptés

TOUTES LES SÉANCES DU CYCLE :

SÉANCE 1 : Mercredi 19 mars 2014

Préparation des contrats de ville : premiers pas, premiers questionnements

- De la loi aux prochains contrats de ville

Camille Vielhescaze, conseiller chargé des territoires, Cabinet du Ministre délégué à la Ville

- Témoignages de l'agglomération de Valence-Romans-Sud-Rhône-Alpes et de l'agglomération de Saint-Étienne Métropole

SÉANCE 2 : Mercredi 23 avril 2014, de 10h00 à 16h00, au CISL (Lyon 8^e)

Matin : L'implication des habitants dans la préparation des contrats : les conseils citoyens

Après-midi : La mobilisation du droit commun

SÉANCE 3 : Mardi 20 mai 2014, de 9h30 à 12h30 , au CR•DSU (Lyon 8^e)

Matin : L'ingénierie locale des contrats de ville.

Retour sur les propositions du groupe de travail national (SG-CIV, Acsé, Anru) dédié à cette question.

Témoignages croisés sur l'articulation ingénierie communale / ingénierie d'agglomération.

SÉANCE 4 : Mardi 23 septembre 2014, de 9h00 à 17h00, au CISL (Lyon 8^e)

Du projet de territoire “intégré” au contrat de ville: organiser ensemble les volets sociaux, urbains et économiques

Retrouvez les supports d'interventions de ces 4 premières journées en ligne dans le dossier thématique “La Fabrique des contrats de ville” sur www.crdsu.org

SÉANCE 5 : Jeudi 16 octobre 2014, de 9h00 à 17h00, à Lyon

Voir programme ci-joint

SÉANCE 6 : Initialement prévue le 13 novembre 2014. Reportée début 2015

La mobilisation des fonds européens dans les contrats de ville

**Plus rapide !
Inscription en ligne : Cliquez ICI**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les axes transversaux du contrat de ville : lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, soutien à la jeunesse

Séance 5 du cycle d'échanges : La Fabrique des contrats de ville en Rhône-Alpes

à retourner au CR•DSU impérativement avant le **lundi 13 octobre 2014**

Inscription gratuite et obligatoire

Attention : nombre de places limité

4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - mël : secretariat@crdsu.org

fax : 04 78 77 51 79

Nom/prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse :

Code postal/ville :

Téléphone :

Mël :

(Confirmation d'inscription uniquement par mël)

SÉANCE 5: Les axes transversaux du contrat de ville : lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, soutien à la jeunesse, le 16 octobre 2014: oui ☐

CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN

4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - secretariat@crdsu.org
www.crdsu.org

PLAN D'ACCÈS ESPACES PART-DIEU

Immeuble Terra Mundi - Espaces Part Dieu - 2, place de Francfort - 69003 Lyon

Tél : 06 30 95 66 07

Par le train : gare Part-Dieu.

Métro ligne B (arrêt Part Dieu).

Tramway : Lignes T1, T3 et T4 (arrêt Part Dieu).



RENSEIGNEMENTS

Murielle COUSTON, CR•DSU - Tél : 04 78 77 01 43 - secretariat@crdsu.org